

BPREA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole



Productions principales (*une au choix*) :

- ✓ Elevage de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)
- ✓ Apiculture
- ✓ Maraichage petits fruits

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

S'installer en agriculture

Devenir salarié(e) dans une entreprise agricole

Modules complémentaires:

- Transformation de produits fermiers
- Diversification avec un atelier complémentaire apicole
- Elevages complémentaires : porcs ou volailles
- Tourisme rural
- Entretien du patrimoine paysager

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Réfléchir et faire évoluer son parcours professionnel pour devenir auteur de son projet et acteur de son installation
Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau IV), ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, Prêts bonifiés ...)

CONTENU DE LA FORMATION ET STRUCTURE DU DIPLÔME :

Formation générale :

Usages des bases de communication, de mathématiques, et d'informatique dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Formation professionnelle :

Se situer en tant que professionnel dans le contexte agricole

Conduire des processus de production, en prenant en compte l'agrosystème

Gérer technico-économiquement, financièrement et administrativement une entreprise agricole

Valoriser et commercialiser des produits et des services agricoles

Formation technique de conduite d'un atelier de production, *une au choix* :

Elevage de moyenne montagne (ovins, bovins et caprins)

Apiculture

Maraichage petits fruits

Formation de spécialisation, deux au choix :

Conduite d'un atelier de transformation de produits fermiers (végétaux, viandes ou lait)

Conduite d'un atelier de production complémentaire : apiculture ou porcs ou volailles

Raisonner l'entretien des parcelles : haies, boisement et murets en pierres sèches

Stages en entreprise de 8 semaines

Le parcours de formation est individualisé selon la validation des acquis académiques (équivalence de diplômes), des acquis de l'expérience (VAE) et du projet professionnel

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau IV délivré par le Ministère de l'Agriculture

Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans

Justifier d'1 à 3 ans d'activité professionnelle selon le domaine d'activité

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation sur 2 ans (1155 h) soit par an: 16-17 semaines au CFA, 30-31 semaines entreprise et 5 semaines de congés payés

Lieux de formation: Marvejols, Florac

CONDITIONS D'ADMISSION :

-Avoir entre 16 et 29 ans (dérogation possible si plus de 29 ans)

-Être titulaire d'un diplôme de niveau V **ou** Justifier d'1 an d'expérience professionnelle à temps plein dans inscrit au RNCP (CAP) ou de niveau **le domaine d'activité, ou 3 ans dans un autre domaine.**
supérieur

-avoir signé un contrat avec un maître d'apprentissage

STATUTS ET REMUNERATION:

Salarié en formation et rémunération versée par le maître d'apprentissage. Salaire déterminé en fonction de l'âge et fixé pour chaque année de formation (de 39 à 100 % du SMIC). Droits aux congés payés et même couverture sociale que l'ensemble des salariés de l'entreprise.

Nous proposons l'internat de la Canourgue pour les mineurs et le repas de midi peut être pris au Collège Marcel Pierrel de Marvejols ou à SUPAGRO de Florac.

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire
Des supports de formation tels que : l'exploitation agricole de Saint Chély d'Apcher et l'atelier Agroalimentaire de Florac
Des visites en milieu professionnel
Des liens étroits avec les organismes professionnels d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

CONTACTEZ-NOUS :

CFA de la Lozère

SITE DE MARVEJOLS

1 Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 MARVEJOLS
Tél : 04.66.32.02.39

SITE DE FLORAC

2 place de l'ancienne gare
48400 FLORAC
Tél : 04 66 32.02.39

Mail cfa.lozere@educagri.fr

www.epl.lozere.fr

